

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18675**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Production industrielle, spécialité hydraulique industrielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'hydraulique industrielle regroupe l'ensemble des activités (modélisation, conception, simulation, commande...) relatives aux composants et processus utilisant un fluide sous pression (air, huile, eau...) comme support et élément de transmission d'énergie.

Ce professionnel, assistant d'un ingénieur, prend en charge l'étude, la conception, le développement et la réalisation de systèmes hydrauliques et de leurs commandes. Il occupe un poste à responsabilité tant sur le plan technique que sur le plan de l'organisation du travail. Il gère une équipe et négocie avec les différents partenaires. Une des spécialisations du diplôme se focalisera sur l'aspect « conception des systèmes hydrauliques » et une autre spécialisation sur le thème de la « commande des systèmes hydrauliques ».

Dans le cadre de la formation sur la **conception des systèmes hydrauliques la formation insistera sur la capacité du professionnel à prendre en charge la définition de l'architecture globale du système, à effectuer les calculs de dimensionnement, à déterminer les composants (pompes, moteurs, vérins, etc...) et à superviser l'exécution des plans et des schémas. Ce professionnel assure aussi le suivi de la réalisation, les essais et la maintenance des équipements hydrauliques. Il est capable d'élaborer le programme de commande de l'équipement pour un automate programmable industriel et de mettre en œuvre des systèmes à commande proportionnelle.**

Dans le cadre de la formation sur la **commande des systèmes hydrauliques la formation insistera sur la capacité du professionnel à modéliser et simuler le comportement statique et dynamique du système. Il dimensionne et teste les composants puis calcule et met en œuvre la régulation du procédé (asservissement de système linéaire, de système non linéaire, etc...). Appliquant les règles de sécurité, il assure le bon fonctionnement et la maintenance des moyens de production.**

Etre capable de mener à terme l'étude d'un système ou d'un sous-système hydraulique et de sa commande dont les principales caractéristiques sont définies.

Prendre en charge la mise en œuvre et/ou la maintenance des systèmes ou sous-systèmes comportant des circuits hydrauliques.

Avoir le sens des responsabilités

Faire preuve d'autonomie

Se conformer à des processus méthodologiques scientifiques et techniques rigoureux

Connaître des langues étrangères, notamment l'anglais et l'allemand

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans les services de conception, fabrication, maintenance, sécurité et après-vente.

Il travaille dans divers secteurs industriels :

- industries de transformation
 - sidérurgie et métallurgie
 - génie civil
 - agroalimentaire et industrie pharmaceutique
 - industrie automobile
 - aéronautique
 - industries mécaniques
 - industries pétrolières,
- ainsi que dans des sociétés d'ingénierie et de conseil.
- Hydraulicien industriel
- Technicien d'installation d'équipements industriels
- Technicien de maintenance d'équipements industriels
- Responsable maintenance d'équipements hydrauliques

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H1203 : Conception et dessin produits mécaniques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE1 : Langues et outils informatiques (5ects) [TC : Tronc Commun]
UE2 : Mécanique et Mécanique des fluides (7ects) [TC]
UE3 : Base de l'asservissement et automatismes (7ects) [TC]
UE4 : Hydraulique : Composants / Schéma de base (8ects) [TC]
UE5.1 : Conférences (3ects) [HICA : parcours Hydraulique Industrielle et Commandes Associées]
UE5.2 : Economie / Droit / Gestion (3ects) [EH : parcours Electro-hydraulique]
UE6.1 : Langues (2ects) [HICA]
UE6.2 : Electro-hydraulique (3ects) [EH]
UE7.1 : Etudes de cas hydrauliques industrielles (2ects) [HICA]
UE7.2 : Gestion de projet (2ects) [EH]
UE8.1 : Hydraulique énergétique (6ects) [HICA]
UE8.2 : Hydraulique industriel et automatique linéaire et non linéaire (5ects) [EH]
UE9.1 : Commandes des automatismes industriels (5ects) [HICA]
UE9.2 : Electro-hydraulique asservie (5ects) [EH]
UE 10 : Projet (7ects) [TC]
UE11 : Stage industriel (8ects) [TC]

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

Université de Lorraine

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Longwy, IUT de Metz

Historique de la certification :